



29 juin 2005

C 26/2005

## **Communication au Conseil communal**

**(Séance du 29 juin 2005)**

### **Routes - Réfections de chaussée 2005 - rue de la Poste**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Suite à un hiver 2004/2005 riche en neige et en écarts de températures, une rapide et inquiétante dégradation de l'état des chaussées communales a été constatée. Les tronçons du chemin des Roches et de la rue de la Poste ont été particulièrement touchés.

La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur la décision prise par la Municipalité de faire procéder aux travaux de réfection partielle de la rue de la Poste, soit le remplacement complet de la structure de la chaussée Sud, sur une longueur de 105 mètres environ (quelque 370 m<sup>2</sup>), ainsi qu'une réfection complète d'une partie de chaussée au chemin des Roches (au droit du N° 17, chaussée Ouest, environ 55 m<sup>2</sup>).

Une rénovation du réseau d'électricité de Lausanne sera également exécutée durant ce chantier et sera financée par le Service électrique de Lausanne. Par contre, les autres réseaux pulliérans ne sont pas touchés par ce chantier.

Les travaux sont prévus pendant la période de vacances scolaires, du 18 juillet au 15 août 2005. Toutes les mesures seront prises pour limiter les désagréments aux riverains.

Le financement de ces travaux est assuré par le compte 430.3142 « entretien du réseau routier ».

LA MUNICIPALITE